

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 759

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 18

Après l'alinéa 31, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* À la seconde phrase du dernier alinéa du même article, le mot : « la » est remplacé par le mot : « chaque » et, à la fin, sont ajoutés les mots : « , au prorata des montants de chaque contribution dus par l'entreprise »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.